



Mercredi 18.01.12 | 45e année | No 2

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Ça vient !

Il n'est pas rare que le Conseil communal soit interpellé, qu'on lui demande son avis sur tel ou tel point, sur tel ou tel projet, sur telle ou telle idée. Même dans les domaines où il n'a aucune compétence propre. Sans doute la population attache-t-elle en effet, aux prises de position de son autorité exécutive, une valeur symbolique forte.

Ainsi en va-t-il du dossier hospitalier. Les options stratégiques du Conseil d'Etat pour HNE suscitent une vive émotion. L'attente d'une réaction du Conseil communal est marquée et ne provient pas que de l'enceinte de Pourtalès.

Conscients de nos responsabilités, nous nous exprimerons. Mais pas dans l'émotion. Dès lors que nos propos seront décryptés, épluchés, interprétés, nous avons souhaité au préalable prendre le temps de la réflexion, procéder d'abord à une large consultation. Les enjeux sont en effet considérables. Cohérence médicale, qualité des soins, coûts, répercussion sur les primes, conséquences pour l'hôpital Pourtalès et pour l'ensemble du système hospitalier cantonal, attractivité pour les meilleurs spécialistes, formation des jeunes médecins, nécessité d'un service d'urgence de proximité, offre dans les cantons voisins, compatibilité des dépenses proposées aujourd'hui avec la perspective d'un site unique demain...

Réponse tout bientôt.

Alain Ribaux
Président du Conseil communal



L'Office des vins et des produits du terroir organise deux dégustations publiques du Non Filtré 2011.

Un tourbillon d'arômes

« Bien trouble et un peu moins pointu qu'à l'ordinaire : le Non Filtré 2011 offre un véritable tourbillon d'arômes », indique Willy Zahnd, caviste de la Ville de Neuchâtel. La population est conviée à déguster le nouveau millésime ce mercredi 18 janvier entre 16h30 et 20h30 au Péristyle de l'Hôtel de Ville ainsi que jeudi 19 janvier selon le même horaire à l'ancien Théâtre de L'heure bleue à La Chaux-de-Fonds.

Organisées par l'Office des vins et des produits du terroir (OVPT), ces deux dégustations publiques ont lieu traditionnellement le troisième mercredi du mois de janvier. De nombreux cavistes neuchâtelois y présentent leur

blanc Non Filtré. Les confréries bachiques de la région sont également de la partie : le public pourra admirer leurs costumes et leurs coiffes colorées.

Dégustation sur deux étages

Les dégustations du Non Filtré rencontrent un succès croissant. Elles accueillent un public extrêmement varié, selon l'OVPT. A Neuchâtel, la présentation qui a habituellement lieu dans le hall du Péristyle de l'Hôtel de Ville s'étendra cette année jusqu'au premier étage.

Spécialité neuchâteloise

Le Non Filtré, spécialité typiquement neuchâteloise, accompagne à

merveille les apéritifs du terroir ou les mets à base de poisson. Le millésime 2011 se caractérise par un bon équilibre. Les raisins ont profité d'un climat chaud et sec qui se traduit par une qualité exceptionnelle.

70^e anniversaire des Caves

En cette année 2012, les Caves de la Ville de Neuchâtel célèbrent leur 70^e anniversaire. « Nous fêterons l'événement avec du vin de 2011, année du millénaire de la ville de Neuchâtel », souligne Willy Zahnd. Prochainement à la retraite, il présente mercredi le Non Filtré de la Ville de Neuchâtel pour la dernière fois en tant que caviste de la commune. (ak)



Le projet lauréat du concours lancé pour le réaménagement de l'espace NumaPort est connu.



« Le Défi de l'Ange », un oratorio du Neuchâtelois Steve Muriset, sera chanté dimanche à la Collégiale.



Le Conseil général a avalisé lundi la nouvelle politique culturelle de la Ville, non sans critiques.

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

		
Pierre Grosjean	Offre spéciale Remplacement pare-brise = vignette 2012 offerte	Michel Abplanalp
24/24	Valable jusqu'au 31.01.2012	
CARROSSERIE D'AUVERNIER		
Rue des Gravier 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier		
E-mail : info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch		
		CARROSSERIE FCR Fédération des Carrossiers Romands

 **GINDRAUX**
Fenetier

Une technologie
neuchâtoise
avec certificat
de garantie



www.gindraux.ch

2024 ST-AUBIN TEL. 032 836 26 80

Dans ce numéro

Année Rousseau

Expositions, spectacles, inauguration d'une via Rousseau : divers événements auront lieu tout au long de l'année dans le canton pour commémorer le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Programme complet sur www.rousseau300.ch

Page 4

Parc naturel

Outre le rapport sur la politique culturelle, le Conseil général a également approuvé lundi soir un crédit d'étude en vue de la création d'un parc naturel périurbain au nord de la Ville, consacré la réorganisation du Jardin botanique et sonné le glas des rentes à vie pour les conseillers communaux.

Pages 8-9

« To Japan with love »

Un an après le tremblement de terre et le tsunami au Japon, la galerie Quint-Essences a mis sur pied une exposition en faveur des sinistrés. Sa responsable, Anaïs Laurent, a commandé une cinquantaine de toiles à 13 artistes différents, destinées à être vendues aux enchères. Rencontre.



Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 25 janvier 2012.

Les résultats du concours NumaPort sont exposés jusqu'au 27 janvier dans l'ancien magasin Globus



Les travaux de réaménagement de la place Numa-Droz devraient commencer en 2012. • Photos: sp

Une solution simple et sobre

Un giratoire rectangulaire à la place Numa-Droz, un jardin japonais à la place Alexis-Marie Piaget et un parterre strié muni de gradins à la place du Port: ce sont les principaux aménagements que propose le projet «Neuch'forever», lauréat du concours d'aménagement d'espaces publics «NumaPort». Lancé par la Ville de Neuchâtel en juillet 2011, le concours a réuni 18 projets dont 5 provenant de l'étranger. Le public est invité à les découvrir jusqu'au 27 janvier dans les anciens locaux du magasin Globus.

En 2009, la Ville de Neuchâtel a déposé un avant-projet de réaménagement de la place Numa-Droz auprès de la Confédération, afin de mettre en œuvre les mesures de la première phase du projet d'agglomération RUN. Selon la demande des autorités cantonales et des groupes politiques, le Conseil communal a décidé d'élargir le périmètre de réaménagement au port ainsi qu'aux places du Port et Alexis-Marie Piaget. En mai 2011, le Conseil général a accepté un crédit de

510'000 francs, dont le tiers à charge de l'Etat, pour l'organisation d'un concours d'aménagement des espaces publics dans le secteur «NumaPort».

Réduire l'empreinte routière

L'équipe lauréate se compose des bureaux Paysagegestion à Lausanne, Stadt Raum Verkehr à Zurich et Localarchitecture à Lausanne. Paysagistes, ingénieurs en mobilité et architectes ont su mettre leurs compétences en commun dans le but de définir de nouvelles relations spatiales entre la ville et le lac. Le projet propose, comme le préconisait l'avant-projet de réaménagement, de remplacer l'actuel carrefour et les feux de signalisation de la place Numa-Droz par un giratoire de forme rectangulaire. Cet aménagement a pour but de réduire l'empreinte routière du lieu en favorisant la mobilité douce. Abaissé à une vitesse de 30 km/h, ce tronçon faciliterait l'accès des piétons de la ville au lac. L'espace dédié à la circulation est réorganisé de manière à donner la priorité aux transports publics. Le projet prévoit également de remplacer

les places de stationnement situées devant l'hôtel Touring par un espace arborisé.

Du côté du port, le parking de la place Alexis-Marie Piaget serait remplacé par un jardin japonais dans le prolongement du Jardin anglais. La suppression des places de parc serait compensée par l'éventuelle extension du parking du Port. La place du Port, elle, serait aménagée comme un plan légèrement incliné avec des gradins face au lac. Les lauréats ont encore imaginé la mise en place d'un observatoire sur le quai Ostervald qui permettrait d'accueillir un glacier et différentes animations.

Début des travaux en 2012

«Le Conseil général sera saisi début juillet d'une demande de crédit pour la réalisation de la place Numa-Droz», indique Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et Energies. Les travaux de réaménagement de la place Numa-Droz devraient commencer en 2012. Le réaménagement qui concerne le port et les places du port et Alexis-Marie Piaget sera, quant à lui, réalisé dans un second temps à partir de 2013. Les travaux s'échelonnent en plusieurs phases dans le cadre des planifications financières de la Ville. (ak)

Exposition des résultats du concours «NumaPort»: du lundi au vendredi entre 12 et 19 heures et le samedi de 10 à 17 heures jusqu'au 27 janvier dans les locaux de l'ancien magasin Globus à la rue du Temple-Neuf 14 (entrée côté rue du Seyon).





Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau fêté comme il se doit dans le canton

Sur les pas du Promeneur solitaire

Expositions, spectacles, promenades, colloques: divers événements auront lieu tout au long de l'année dans le canton pour commémorer le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Le programme a été dévoilé la semaine dernière en présence du conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, de la directrice de la culture de la Ville Françoise Jeanneret et du président de la commune de Val-de-Travers Claude-Alain Kleiner.

«Le canton se devait de commémorer ce tricentenaire», a souligné Michel Schlup, président du comité «Rousseau, chemins ouverts», constitué en 2009 déjà par divers acteurs culturels locaux pour coordonner les festivités. Après la condamnation de son livre «Emile, ou De l'éducation» en 1762 à Paris, c'est en effet en terres neuchâteloises, à Môtiers, que Jean-Jacques Rousseau trouva refuge. «Ce séjour de trois ans a attiré sur notre canton l'attention de l'Europe entière», a relevé Philippe



Le rapport de Rousseau à la nature et son goût pour la botanique seront au centre des célébrations.

Gnaegi. Et d'espérer que la commémoration ne verse pas dans le consensualisme. Car si Rousseau fut fait

citoyen neuchâtelois, il fut également chassé de la région en 1765.

Une via Rousseau

Les célébrations seront essentiellement placées sous le signe de la nature et de la botanique, car c'est lors de son passage à Môtiers que Rousseau fut initié à cette science, pour laquelle il développa un goût poussé, explique Michel Schlup. Cet aspect méconnu mais central de son œuvre sera mis en lumière dans trois expositions, à voir dès mai au Jardin botanique et au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel.

Une via Rousseau sera par ailleurs inaugurée le 28 avril à Môtiers. Elle reliera les lieux que ce marcheur infatigable a connus et visités dans la région, notamment la Robella, théâtre d'une célèbre excursion botanique. Des contacts fructueux avec les cantons voisins permettent d'envisager l'extension future vers Genève de cet itinéraire, qui aboutira à l'île Saint-Pierre.

«Le devin du village»

La musique sera également à l'honneur, car c'est à Môtiers que Rousseau termina son «Dictionnaire de musique», poursuit Michel Schlup. Son opéra «Le devin du village» sera monté sur scène dans un ambitieux spectacle illustrant la controverse entre Rousseau et Voltaire. L'équipe à la base de cette création, à découvrir du 31 août au 7 octobre, réunit notamment Yves Senn et le compositeur Sylvain Muster. Le Théâtre Entr'acte jouera lui une comédie de jeunesse de Rousseau, «Narcisse ou l'amant du village».

Des lectures publiques ainsi qu'une exposition sur «Rousseau et le culte de l'image» sont en outre prévues à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, qui, rappelons-le, détient une collection unique au monde de manuscrits autographes de Rousseau. Pour la mettre en valeur, la salle Rousseau sera agrandie et rénovée. Des visites «à la carte» seront maintenues durant les travaux. Une nouvelle scénographie sera par ailleurs inaugurée au musée Rousseau, installé dans la maison où le philosophe vécut à Môtiers. (ab)

Programme complet des festivals sur www.rousseau300.ch

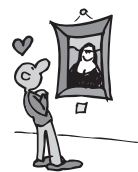


Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), sa sur rendez-vous, di fermé. Jusqu'au 31 mars, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire». Jusqu'au 12 février, exposition «Confrontations – Tout ce que j'aurais toujours voulu faire et que pourtant je n'ai jamais fait». Ouvert ma-di de 11 à 18h. Entrée libre le mercredi.



Mardi 24 janvier à 12h15, mardi du musée, exposition «Confrontations»: de la multiplicité des notions d'espaces. Visite commentée par Gwendoline Barreto.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 2 février, exposition «Ultimitem». Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), du 21 janvier à 12h au

22 janvier à 14h à l'Interlope (Evole 39a): «Les héros de la pensée», une performance de Massimo Furlan et Claire de Ribeaupierre. Entrée libre.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), fermé au public jusqu'au dimanche 22 janvier, en raison de divers travaux d'entretien du bâtiment. Réouverture, mercredi 25 janvier à 11h. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 22 janvier au 26 février, exposition «Le dessin», par divers artistes. Vernissage, samedi 21 janvier de 11 à 16 heures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 27 janvier, exposition collective de treize artistes, en faveur du Japon. Ouvert ma de 14 à 18h, me-sa de 9 à 12h et de 14 à 18h, entrée libre, dons pour le Japon.

Jardin botanique, villa de l'Ermitage (Pertuis-du-Sault 58) du 21 janvier au 4 mars, exposition Alain Prêtre, photographe naturaliste. Vernissage samedi 21 janvier à 18h.

Concerts

Temple du Bas, mercredi 25 janvier à 20h: «Rachmaninoff, Rachmaninoff!», concert de la Société de Musique, avec Pavel Bermann, violon, Hilmar Schweizer, violoncelle et Alexander Romanosky, piano. BILLETS à l'entrée.

Divers

Club de Loisirs, la Joie du lundi, lundi 23 janvier à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2^e étage: «Contes et vie quotidienne», présentation de Martine Kolly, conteuse.

L'actualité culturelle

Voyage musical



Le célèbre quintette *I Salonisti* sera l'invité des Amis du Conservatoire, dimanche 22 janvier au Temple du Bas.

L'ensemble *I Salonisti* comprend deux violonistes, un violoncelliste, un contrebassiste et un pianiste. Il sera enrichi à six reprises par les interventions du renommé cymbaliste hongrois Pál Rátónyi (photo).

Le quintette fera voyager musicalement le public sur l'un des plus longs fleuves européens : Le Danube, de sa source au sud de l'Allemagne à la Roumanie. Célèbres, peu connus, voire anonymes, les compositeurs inscrits au programme offrent une étonnante diversité de styles. Jouées en quintette ou en sextuor, les pièces de Bartók, Zemlinsky, Strauss, Dinicu, ... se présentent sous la forme d'adaptations et non dans leur parure primitive.

Temple du Bas, dimanche 22 janvier à 17 heures. Location : Le Strapontin, tél. 032 717 79 07. Prix des places : Fr. 30.-, enfants, apprentis, étudiants, chômeurs, homes Fr. 20.-.

Frédéric Gindraux invité des Chambristes

Dimanche 22 janvier, les Chambristes accueilleront au Théâtre du Concert, le ténor Frédéric Gindraux, bien connu des mélomanes neuchâtelois.

Le programme sera composé du cycle de mélodies anglaises de Ralph Vaughan Williams *On Wenlock Edge* et d'une création de Jean-Philippe Bauermeister sur des poèmes de Paul Valéry pour la même formation : ténor, piano et quatuor à cordes. Entre ces deux cycles, l'ambiance sera très « british » avec une amusante *Suite* de Gordon Jacob pour basson et quatuor à cordes. A noter que Jean-Philippe Bauermeister fera une présentation et une analyse de ces œuvres le vendredi 20 janvier à 19 heures, dans sa cave à vins rue des Moulins 21 (entrée libre). La présentation d'une trentaine de minutes, illustrée par les musiciens, sera suivie d'un verre de l'amitié.

Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, dimanche 22 janvier à 11h15. Entrée: adultes Fr. 25.-, AVS/AI/étudiants Fr. 20.-, Club Espace Fr. 5.- de réduction. Ouverture de la caisse 45 minutes avant le concert.

Compositeurs baroques à l'honneur

Les étudiants du site de Neuchâtel de la Haute école de musique Genève et du Conservatoire de musique neuchâtelois convient le public ce dimanche à l'Auditorium 1, à un concert dédié à deux géants du baroque, Telemann et Bach.

Accompagnés d'un chœur d'enfants, l'ensemble instrumental et les solistes proposent deux cantates profanes : *Le Maître d'école* de G.-P. Telemann et la *Cantate du Café* de J.-S. Bach.

Conservatoire de musique, Auditorium 1, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21, dimanche 22 janvier à 17 heures. Entrée libre, collecte.

Chronique culturelle



Mukashi, mukashi

Il était une fois un petit chaperon rouge... Ainsi commence la chorégraphie dansée ce week-end à la Maison du Concert par la compagnie bernoise T42 Dance Projects. Ce spectacle est une merveille de symbiose entre cinéma et danse. Imaginez quatre personnages qui partent en vadrouille, se perdent et font d'étranges rencontres. Imaginez qu'ils évoluent devant un plan incliné sur lequel sont projetées de bizarres images en 3D. Impénétrable entrelacs de racines aériennes par exemple... Imaginez enfin que les danseurs et danseuses pénètrent dans cet écran et en ressortent à leur guise. Investissant l'image, ils passent à travers, disparaissent pour à nouveau crever l'écran sur lequel on aperçoit soudain des images de vêtements qui se muent comme par magie en de vrais habits dont se sert notre petit chaperon rouge pour s'habiller. Un monde de conte de fées tout à fait surprenant inventé par les chorégraphes Misato Inoué et Félix Duménil fondateurs en 2006 de cette compagnie spécialisée dans les projets pluridisciplinaires. Avec «Throw away» de la Cie Leg et ce «Mukashi, mukashi», l'ADN a présenté coup sur coup deux spectacles remarquables à la Maison du Concert.

Patrice Neuenschwander

Un oratorio au texte et à la musique signés par Steve Muriset à découvrir à la Collégiale

Lucifer au défi

Trois ans après sa création à Winterthour, «Le défi de l'ange», un oratorio du compositeur neuchâtelois Steve Muriset, sera joué pour la première fois à Neuchâtel dimanche à la Collégiale, avec, dans le rôle de Lucifer, le ténor Paolo Vignoli. En première partie, l'Ensemble vocal de Neuchâtel chantera trois œuvres de Mendelssohn, Stanford et Palmieri.

Œuvre de commande au livret en allemand, «Le défi de l'ange» traite de la rédemption de l'ange déchu de la lumière, autrement dit Lucifer, explique Steve Muriset. Ne trouvant plus d'hommes à corrompre, Lucifer s'ennuie sur terre. Préférant retourner dans le cercle des anges, il va voir Dieu, qu'il défie au lieu d'implorer son pardon. Face à tant d'orgueil, Dieu le met à son tour au défi : s'il trouve une âme pure sur terre, Lucifer sera réhabilité. Commence alors une longue quête, qui s'avérera fructueuse.

Le récit est entrecoupé de poèmes de célèbres auteurs allemands, mis en



«Le défi de l'Ange» du Neuchâtelois Steve Muriset met en scène Lucifer. • Photo: Tashko Tashev

musique par Steve Muriset. Ils seront interprétés par l'ensemble vocal Cantilena de Winterthour, pour lequel le jeune compositeur et chef d'orchestre

neuchâtelois a écrit l'oratorio en 2008. Le ténor Paolo Vignoli campera un époustouflant Lucifer, alors que la voix de Dieu sera incarnée par le chœur masculin Sexdepps. L'affiche comprend également Wolfgang Steinseifer dans le rôle du récitant.

Pour accordéon et marimba

La partition musicale, écrite pour trompettes, harpe, marimba, accordéon et contrebasse, sera jouée par six musiciens, dont plusieurs Neuchâtelois. «C'est une musique facile à comprendre et riche en émotions, comme toutes mes compositions», souligne Steve Muriset. Eclectique et créatif, ce Neuchâtelois né en 1975 compose, arrange et dirige dans des registres très variés, du jazz à la musique sacrée en passant par des comédies musicales. (ab)

«Le défi de l'ange», dimanche 22 janvier à 17 heures à la Collégiale. Entrée: Fr. 20.-, gratuite jusqu'à 17 ans.



30.-

Jean G. Badoud

Leur souvenir de Neuchâtel

Cet ouvrage comprend une compilation de quelque 280 textes sur Neuchâtel, dont une partie a fait l'objet d'une publication épisodique dans le « Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel » durant quelques années à partir de 1975. Ainsi ne tomberont pas dans l'oubli les souvenirs écrits de nombreux personnages célèbres ou moins connus, artistes, écrivains, historiens, musiciens, hommes politiques et témoins d'événements de notre histoire locale.

600 pages, format 14,8 cm x 21 cm



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Leur souvenir de Neuchâtel»** de Jean G. Badoud, au prix de **Fr. 30.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____



Projet Holistic

Nouvelle installation solaire au CPLN

Dans le cadre du projet Holistic, une installation solaire pédagogique a été posée sur le toit du CPLN. Retour sur un projet collaboratif qui aura des conséquences concrètes sur l’approvisionnement énergétique de la Ville.

La nouvelle installation solaire du CPLN résulte d’une volonté de faire travailler un étudiant de l’école sur la comparaison de deux technologies différentes de production photovoltaïque. En effet, les différences entre les deux types de panneaux, polycristallins et amorphes, sont assez marquées, et il peut être utile de comparer leur efficacité au niveau local et sous des conditions rigoureusement identiques.

Thierry Montandon, chargé d’effectuer le travail, a vite été confronté à la complexité du projet. D’un point de vue technique, la construction de la structure portante a représenté un véritable défi – il s’agissait d’y intégrer le calcul du vent, afin de garantir la sécurité des panneaux. D’autre part, la sécurité et l’organisation du chantier, avec de nombreux acteurs et une grande quantité de matériel à gérer, demandaient également des nerfs solides. Le jeu en valait la peine – depuis son inauguration en juin 2011, l’installation bénéficie d’un monitoring continu et précis qui permettra, d’ici quelques mois, de déterminer laquelle



Deux technologies de panneaux photovoltaïques sont comparées par Viteos sur le toit du CPLN. • Photo: Viteos

de ces deux technologies photovoltaïques est la mieux adaptée aux conditions du littoral neuchâtelois.

Claudio Picchi, responsable de la production d’énergie chez Viteos, n’exclut pas que les résultats obtenus influencent la future stratégie de l’entreprise en matière d’électricité photo-

voltaïque. Une expérience similaire à celle du CPLN est actuellement en cours à La Chaux-de-Fonds. L’installation sur le toit du lycée Blaise Cendrars compare non seulement la production de panneaux amorphes, mono- et polycristallins, mais examine également différentes technologies

destinées à limiter l’emprise de la neige sur les panneaux.

Dilyana Petrova, A.-C. Cosandey



La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Muséum d’histoire naturelle (rue des Terreaux 14), dimanche 22 janvier à 10h30, contes dominicaux par Martine Kolly et Edith Immer-Christen, conteuses de La Louvrée. Entrée libre.

Bar King (rue du Seyon 38), jeudi 19 janvier à 21h: «C’est un scandale!», spectacle d’improvisation théâtrale proposé par la Ligue d’Improvisation Neuchâteloise. Samedi 21 janvier à 22h, Climax en concert. Pop, rock, rock’n’roll.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

La piscine est fermée au public pour les travaux annuels d’entretien jusqu’au samedi 21 janvier. Réouverture dimanche 22 janvier à 9 heures.

Hockey sur glace Patinoires du Littoral
Mercredi 18 janvier, 20h, HC Neuchâtel-futur-HC Le Locle, junior top.
Samedi 21 janvier, 11h30, HC Neuchâtel-futur-EHC Sensee-futur, moskitos A. A 17h, HC Neuchâtel-futur-HC Veveyse, moskitos B.
Samedi 21 janvier (nouvelle halle), 19h45, HC Université Neuchâtel-EV Bomo, LNA féminine.
Mardi 24 janvier (nouvelle halle), 20h15, HC Serrières-Peseux-Genève Servette HC, 2^e ligue.

Volleyball
Jeudi 19 janvier, halle de sport de la Riveraine, 20h30, SAGRES NUC-A.E.K. Athènes, CEV CUP.
Samedi 21 janvier, halle A, salle N° 4 de la Maladière, 13h, NUC I-BBC Le Locle, M-19 féminine.
A 15h, NUC II-Colombier volley I, M-19 féminine.
A 17h, NUC-Val-de-Travers, 2^e ligue féminine.
Samedi 21 janvier, halle de sport de la Riveraine, 14h30, NUC II-VBC Belfaux, 1^{re} ligue féminine.
A 17h30, SAGRES NUC-Sm Aesch-Pfeffingen, LNA.

Football
Samedi 21 janvier, stade de la Maladière, 13h, BSC Young Boys M21-Genève Servette M21, ICE CUP.
A 16h, Thoune M21-Xamax M21, ICE CUP.

Patinoires du Littoral (du 19 au 25 janvier)
Piste principale
je: 9h30-11h45/15h-15h45 public, 9h30-10h45 hockey libre.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
sa: 13h45-16h30 public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.
lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 9h30-11h45 hockey libre.
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 11h-11h45/13h45-15h30 hockey libre.
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.
Halle couverte
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve/sa/di: –
lu/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ma: 11h-11h45/13h45-16h15 public.



Le Conseil général critique l'exécutif mais finit par voter le rapport sur la politique culturelle

500'000 francs de plus pour la culture

Le Conseil général n'a pas trouvé de mots assez durs lundi soir pour descendre en flammes le rapport du Conseil communal sur la politique culturelle de la Ville: incomplet, inconsistant, sans vision, sans ambition, sans stratégie... Cela n'a pas empêché les élus de voter au final une augmentation d'un demi-million de francs du soutien communal à la culture. Le Conseil général a décidé dans la foulée de créer une commission chargée d'accompagner le Conseil communal dans l'élaboration d'une politique culturelle.

Tous les groupes ont fait part de leur insatisfaction vis-à-vis d'un rapport qu'ils estiment insatisfaisant et lacunaire. La gauche reste sur sa faim, qui attendait davantage du Conseil communal. La droite qualifie d'irresponsable un rapport qui dilapide les ressources publiques en une année qui s'annonce difficile et alors que le budget est déficitaire par la faute de l'Etat. Tous les groupes ont également regretté que le Conseil communal ne traite pas des musées et de la bibliothèque.

Ambitieuse et raisonnable

Au nom du Conseil communal, la directrice de la Culture a répondu que plusieurs rapports sur les musées et la bibliothèque – dont un pour la réno-

vation du Musée d'ethnographie, avec une demande de crédit de plus de six millions à la clé, et un autre pour le renouvellement des infrastructures techniques du Temple du Bas – seraient soumis au Conseil général avant la fin de la législature. «A cette occasion, nous dresserons un état des lieux et esquisserons les perspectives qui s'ouvrent pour nos musées et notre bibliothèque», a expliqué Françoise Jeanneret.

Renforcer la cohésion sociale

La conseillère communale a rappelé que la stratégie culturelle de l'exécutif avait été développée dans le programme politique 2010-2013 approuvé par le Conseil général. Cette stratégie à la fois ambitieuse et raisonnable vise à renforcer la cohésion sociale par un soutien accru à la culture. Le Conseil communal souhaite consolider ce qui existe et qui fait la réputation de Neuchâtel et innover avec la création d'une grande manifestation qui fasse rayonner notre ville et rassemble la population. L'exécutif entend aussi développer une politique qui favorise la culture jeune, émergente et la relève. Il aimerait démocratiser encore davantage l'accès à la culture, en accroissant la médiation, et améliorer les conditions financières et sociales des artistes.

Pas convaincus

Ce plaidoyer n'a pas convaincu. Unis dans la critique, les groupes ont toutefois divergé quant à leurs conclusions. Le Parti libéral-radical a demandé au Conseil communal de retirer son rapport. L'exécutif n'ayant pas obtempéré, le groupe a refusé toutes les augmentations de subventions proposées. Il fut suivi en cela par les ex-UDC qui ont dit tout le mal qu'ils pensaient d'un rapport dans lequel le Conseil communal dépense de l'argent qu'il n'a pas alors que beaucoup de nos concitoyens sont dans le besoin.

Gauche unie

Autre son de cloche à gauche où PopVertsSol et socialistes ont voté toutes les propositions du Conseil communal à l'exception d'un montant de 130'000 francs prévu pour l'organisation d'une grande fête populaire de la culture. La gauche unie a préféré consacrer cet argent au soutien d'événements et créations déjà prévus cette année à Neuchâtel. La somme à disposition de la Direction de la culture pour ce faire passe ainsi de 240'000 à 370'000 francs.

Création d'une commission

Les groupes ont retrouvé une certaine unanimité au moment de créer une commission chargée de plan-

cher sur la future politique culturelle de la Ville. Nommée par le Conseil général, celle-ci comprendra 9 élus – 3 PS, 3 PVS et 3 PLR – chargés de formuler cette fameuse stratégie politique et de développer cette vision dont on a beaucoup entendu parler lundi soir sans que personne toutefois ne dise clairement ce qu'elles devraient être et dans quel sens le Conseil communal devait aller. Les indépendants ont relevé que cette commission risquait de faire double emploi avec la commission consultative de la culture nommée par le Conseil communal. Le Conseil général a par ailleurs refusé de justesse de classer le postulat Ecklin qui demandait à l'exécutif d'élaborer une stratégie culturelle.

L'essentiel est sauf

En définitive, le Conseil général a pris acte du rapport du Conseil communal sur la politique culturelle et des nombreuses pistes qu'il suggère. Le délégué culturel désormais assisté d'un adjoint va pouvoir aller de l'avant et les concrétiser. Les élus ont également approuvé les 18 propositions concrètes du Conseil communal qui se traduisent par de nombreuses augmentations de subventions et un soutien à la culture globalement accru d'un demi-million de francs par an. (pn)

Le projet de parc naturel périurbain du Pied du Jura, dans la forêt de Chaumont, peut aller de l'avant.



L'étude de faisabilité en vue de la création

Jardin botan

Un premier pas a été franchi vers la création d'un parc naturel périurbain au nord de la ville. Le Conseil général a approuvé lundi soir – par 32 oui, deux non et une abstention – le crédit de 152'000 francs sollicité par le Conseil communal pour mener à bien une étude de faisabilité. Les élus ont également pris acte à l'unanimité de la réorganisation du Jardin botanique. Désormais placé sous la direction conjointe de la Ville et de l'Université, le site est appelé à devenir la porte d'entrée principale de ce futur parc du Pied du Jura.

La gauche a salué la volonté du Conseil communal de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région en créant un parc naturel périurbain d'importance nationale dans la



Les groupes du Conseil général ont regretté que le rapport sur la politique culturelle ne dise rien des musées et de la bibliothèque. Photo: sous-marin actuellement exposé au Musée d'ethnographie. • Photo: Alain Germond

on d'un parc périurbain dans la forêt de Chaumont peut démarrer

inique et parc périurbain

forêt de Chaumont, des Gorges du Seyon à Hauterive. C'est «un beau projet de société», bénéfique pour le tourisme, la ville et ses habitants, a relevé au nom du groupe socialiste Jonathan Grétilat. Il offre par ailleurs de nouvelles perspectives au Jardin botanique, destiné à devenir le centre didactique et pédagogique du parc.

Le groupe PopVertsSol a toutefois déploré qu'une seule autre commune soit pour l'heure impliquée. «A l'heure où se construit le Nouveau Neuchâtel, c'est un comble!», a lancé Nicolas de Pury. Le regret est d'autant plus vif qu'il serait possible de créer un parc d'envergure, s'étendant de Corcelles-Cormondrèche au Landeron. Rien n'exclut que d'autres communes prennent le train en marche, a relevé le directeur de l'urba-

nisme et de l'environnement Olivier Arni, saluant le partenariat déjà établi avec la commune d'Hauterive. Et d'espérer un «élan contagieux».

PLR plus réservé

Plus mitigé, le PLR attend de l'étude de faisabilité des chiffres détaillés sur la fréquentation et les retombées économiques probables d'un tel parc. Le groupe ne veut en effet pas d'une «belle réalisation qui reste vide», a averti Jean-Charles Authier. Pour les libéraux-radicaux, le périmètre du parc doit par ailleurs rester flexible pour ne pas entraver un éventuel développement de la ville vers le nord, comme l'imagine la Chambre neuchâtoise d'industrie et de commerce (CNCI). L'étude entreprise devra notamment démontrer la faisabilité

économique du parc, a précisé Olivier Arni. Il a également rappelé que la législation ne permet pas de construire des logements en zone forestière.

Long processus

Si les conclusions de l'étude de faisabilité sont positives, le Conseil communal entend transmettre d'ici la fin de l'année le dossier à la Confédération, pour une décision attendue à l'été 2013 quant à un éventuel soutien financier. Commencerait alors une phase d'aménagement de deux ans. Si le projet aboutit, Neuchâtel abriterait le premier parc naturel périurbain de Suisse romande, a souligné Olivier Arni, pour qui le site remplit toutes les exigences posées par la Confédération, notamment une nature et des paysages d'une grande valeur. (ab)



Fin des rentes à vie

Le Conseil général a accepté par 34 voix sans opposition et une abstention le rapport de la Commission financière concernant l'examen d'une proposition PopVertsSol «Pour un changement de système de rente des conseillers communaux retraités». Les groupes ont tous approuvé les mesures proposées par les commissaires. Le Conseil communal, lui, n'a pas souhaité s'exprimer sur un sujet qui le concerne directement. Les rentes à vie des anciens conseillers communaux seront désormais supprimées au profit de cotisations à la Caisse de pensions unique avec une participation au rachat d'années manquantes. Les conseillers communaux sortants bénéficieront d'une indemnité en fin de mandat «pour avoir le temps de se retourner». Elle sera versée durant 8 à 18 mois en fonction de l'âge du sortant et de la durée de son mandat. (ak)

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR

Fabio Bongiovanni: «Le groupe PLR est extrêmement déçu du rapport sur la culture qui a été proposé au Conseil général et qui a été accepté par ce dernier.

En effet, à notre sens, les acteurs culturels de notre ville méritent bien mieux que ça.

Ce rapport ne présente aucune vision d'ensemble, forte, claire, compréhensible de la politique culturelle qui doit être mise en place dans notre ville. On ne nous explique pas pourquoi certains acteurs culturels méritent que leurs subventions soient augmentées. Aucune grille de lecture ne nous est donnée. Aucune information au sujet de la problématique des locaux mis à disposition des acteurs culturels.

Notre groupe aurait vivement souhaité que le Conseil communal retire son rapport pour le compléter et nous fournir une vraie vision de politique culturelle. Le groupe PLR a une vision différente de la politique culturelle. Il souhaite que notre Ville se fixe des objectifs, se donne des moyens et réfléchisse à la manière de les atteindre. Il souhaite que les acteurs culturels soient considérés comme des



Le rapport sur la culture n'a pas convenu aux élus PopVertsSol, mais le groupe tient à marquer son soutien aux acteurs culturels.

partenaires et non comme des assistés. Il souhaite que des subventions triennales ou quadriennales soient attribuées aux acteurs culturels afin de

garantir une certaine sécurité, stabilité de la création.

Le Conseil communal n'ayant pas retiré ce rapport, notre groupe s'est vu contraint de refuser ce rapport car incomplet, ne répondant pas aux attentes, ne présentant pas de vision globale et ne tenant pas compte du contexte général. La culture mérite bien mieux!»

qu'ils revêtent pour le développement artistique de Neuchâtel. Par la création d'une commission du Conseil général sur la politique culturelle, le groupe socialiste s'activera pour que le Conseil communal revienne rapidement sur l'élaboration des axes fondant une vraie politique culturelle.»

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury et Pascal Helle: «Deux thèmes importants sont à l'honneur: la nature (étude d'un parc périurbain, rapport sur le Jardin botanique) et la culture (rapport sur la culture). Tous les deux sont indispensables à la vie humaine. La nature est la condition même de nos vies, la culture, elle, irrigue la société. L'une et l'autre exigent de l'intelligence, du cœur et des moyens. Notre groupe a ainsi salué les rapports sur le parc périurbain et le Jardin botanique. Ils marquent une volonté politique pertinente. Le rapport sur la culture ne nous a pas convenu mais nous avons tenu à marquer notre soutien aux acteurs culturels, et à créer une commission pour définir les grandes lignes d'une politique culturelle digne de ce nom.

Nature, culture, deux piliers de nos vies que notre groupe a à cœur de concilier de façon profonde et cohérente.»

Groupe socialiste

Philippe Loup: «La Ville de Neuchâtel est reconnue pour avoir une vie culturelle riche, diverse et dynamique. En effet, bien des expositions de nos trois musées ou la notoriété de nos festivals font connaître Neuchâtel loin à la ronde, même au niveau international. De l'autorité publique, nous attendons en premier lieu les grands axes d'une politique culturelle englobant l'ensemble des acteurs. Malheureusement, ce travail, important, tant attendu, a cruellement manqué dans le rapport que nous soumet le Conseil communal. Toutefois, même sans grands axes mettant en perspective une politique culturelle, le soutien aux créateurs demeure essentiel. Considérant le foisonnement créatif et la qualité artistique, nous avons montré notre soutien à la politique de subventionnement proposée par l'Exécutif. Par ce vote, nous signalons à l'ensemble des acteurs culturels l'importance

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Thomas Facchinetti (Soc).

Y compris le président, 36 membres sont présents: M^{mes} et MM. Kodjo Agbetro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (Ind), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (Ind), Roy Cairala (Ind), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Martine Docourt Ducommun (Soc), Pascal Domatezo (Ind), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Maria Angela Guyot (Ind), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Catherine Loestcher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés: M^{mes} et MM. Cristina Tasco (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Olivier Forel (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Alain Ribaux (PLR), président, M. Pascal Sandoz (PLR), vice-président, M^{me} Françoise Jeanneret (Soc), M. Olivier Arni (Soc) et M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), conseillers communaux.

A propos...



Et après ?

Lors de sa dernière séance, le Conseil général de la Ville a adopté un nouveau système de rente des membres retraités du Conseil communal.

Désormais à une rente à vie dès la fin d'un mandat, les cas spécifiques restant réservés, succédera une indemnité mensuelle de transition pour favoriser une réinsertion professionnelle.

En détail, «chaque année de fonction effectuée donne droit à une durée d'indemnisation de 1,5 mois». Les nouvelles dispositions réglementaires prévoient cependant que «dans tous les cas, la durée d'indemnisation ne peut pas être inférieure à 8 mois et supérieure à 18 mois».

La fonction de conseiller communal est particulière; elle nécessite un engagement exceptionnel si l'on prend en considération la disponibilité sans limite qu'elle commande. Sur le plan gastronomique en tous les cas, une santé sans faille est un atout indispensable pour digérer, dans tous les sens du terme, sandwiches, feuilletés et autres gratins à répétition.

Mais au-delà des coûts, des aspects anecdotiques et de la pertinence de ces adaptations réglementaires, quelles seront les véritables conséquences de cette décision? Seule l'histoire nous le dira.

Rémy Voirol



La rentrée 2012 dans les musées

L'Atelier des musées informe qu'il reste encore des places dans les ateliers suivants :

- **Mercredi 15 février de 14 heures à 15h30** au Musée d'ethnographie, pour les 7-9 ans, atelier «Sur les traces d'un explorateur...».
- **Mercredi 15 février de 14 heures à 15h30** au Musée d'art et d'histoire, pour les 7-10 ans, atelier «Plus c'est grand, plus c'est beau!».
- **Mercredi 22 février de 14 heures à 15h30** au Muséum d'histoire naturelle, pour les 4-5 ans, atelier «Astuces pour comprendre le monde... découvrir, mesurer, ordonner».

Renseignements et inscriptions:
Atelier des musées, tél. 032 717 79 18 (mardi-vendredi de 8h30-11h45).
atelier.musees.neuchatel@ne.ch

La Ville officielle

Offre d'emploi

La direction de la Sécurité met au concours, pour le 1^{er} juillet 2012, le poste d'

officier-ère d'état civil

idéalement à 100%, taux partiel envisageable (80% minimum)

La mission comprend notamment :

- le traitement de l'ensemble des opérations dévolues à un office de l'état civil;
- les contacts avec le public;
- le traitement informatisé des données.

Directement subordonné à la responsable de l'office, l'exercice de la fonction nécessite la capacité de prendre des initiatives et de travailler de manière indépendante au sein d'une petite équipe. En outre, une aisance naturelle dans les contacts avec le public est indispensable.

De nationalité suisse, possédant le sens de l'organisation, le-la candidat-e doit avoir l'exercice des droits civils. Possédant une formation commerciale ou administrative certifiée, le-la titulaire doit être au bénéfice du brevet fédéral d'officier-ère d'état civil ou prêt-e à suivre la formation dévolue à l'obtention de ce brevet. Une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de l'état civil serait un réel avantage. De bonnes connaissances de la langue allemande et/ou anglaise constituent un atout.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme Florence Duvoisin, responsable de l'office de l'état civil, au 032 717 72 11 ou M. Bertrand Cottier, chef du service communal de la population, au 032 717 72 21.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur offre de services (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae, copie des diplômes et certificats), jusqu'au **vendredi 27 janvier 2012** à l'adresse suivante :

Ville de Neuchâtel
 Service des ressources humaines
 Faubourg de l'Hôpital 4
 2000 Neuchâtel



Bourse de Gênes

La Ville de Neuchâtel
 en collaboration avec la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC) met au concours

un séjour pour artiste de trois mois à Gênes accompagné d'une bourse de Fr. 4'500.- du 1^{er} juin au 31 août 2012

Les artistes (peintres, musiciens, plasticiens, danseurs) et autres intéressé(e)s par ce séjour génois, domicilié(e)s à Neuchâtel ou entretenant des liens étroits avec cette ville, sont priés d'envoyer leur candidature accompagnée d'un projet à la

Direction de la culture
 Fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel
jusqu'au 4 février 2012 au plus tard

Renseignements complémentaires sur www.skk-cvc.ch (sous actualités, ateliers à Gênes) ou auprès du secrétariat de direction, tél. 032 717 75 02.



Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
 Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant une demande de crédit relative à une étude de faisabilité pour un Parc naturel périurbain au Pied du Jura,
- concernant l'augmentation de la subvention au Théâtre de la Poudrière,
- concernant l'augmentation de la subvention à l'Association de la Maison du Concert,
- concernant la création d'une subvention en faveur de la création émergente dans le domaine des arts de la scène,
- concernant l'augmentation de la subvention au Centre d'art de Neuchâtel (CAN),
- instituant un Fonds destiné au subventionnement de projets culturels,
- concernant l'augmentation de la subvention au Festival international du film fantastique de Neuchâtel,
- instituant un Fonds destiné à doter le Prix culturel de la Ville de Neuchâtel,
- Règlement concernant le traitement et la prévoyance professionnelle des membres du Conseil communal,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 16 janvier 2012, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 27 février 2012.

Neuchâtel, le 18 janvier 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président,
Alain Ribaux

Le chancelier,
Rémy Voirol

La chronique « passion verte » de...

Arbre à roses

Luc
Vincent



La nature profite d'un repos bien mérité dans nos appartements au chaud, où l'on surveille les premiers signes du printemps. Depuis plusieurs siècles, les horticulteurs ont recherché à défier la nature pour nous offrir des fleurs même en plein hiver. Partons suivre l'aventure de l'azalée.

Une petite précision s'impose. Azalée est un ancien nom commun qui peut porter à confusion ; pour être à la page l'azalée est un rhododendron.

Plus de mille espèces de rhododendrons sont répartis de par le monde. Il y a plus de vingt espèces en Amérique du Nord, huit en Europe dont deux espèces en Suisse. Mais c'est l'Asie qui est vraiment la patrie du rhododendron. Jugez plutôt : on en trouve à plus de six mille mètres d'altitude au Tibet, en passant par le nord de l'Inde, le Népal, la Birmanie, la Chine, le Japon. Chose curieuse, on a aussi découvert des rhododendrons



jusque dans les montagnes tropicales de Malaisie et d'Indonésie.

C'est en 1656 que le collectionneur de plantes John Tradescant rapporta le premier rhododendron en Angleterre, puis suite à de nombreuses expéditions en Chine, on découvre petit à petit de nouvelles espèces. C'est

à l'arrivée vers 1833 de *rhododendron indicum*, mal nommé puisqu'il vient du Japon, que l'on commence à cultiver ces plantes en pots. Dès cette époque, ce sont les horticulteurs belges qui en ont fait leur spécialité. De nos jours les azalées que vous achetez viennent toujours pour la plupart

de Belgique, bien que la production allemande soit aussi importante.

Rhododendron est tiré du grec *Rhodon* = rose, *Dendron* = arbre, c'est un peu un arbre couvert de roses.

En appartement, une azalée peut durer six semaines en fleurs. Voici quelques conseils pour en profiter un maximum. À l'achat, prendre une plante dont les boutons ne sont pas trop ouverts, son feuillage doit être brillant, dans le pot le compost doit être humide. Placer votre plante dans un endroit lumineux mais pas surchauffé. Comme c'est une plante en fleurs, elle boit beaucoup, alors arrosez-la régulièrement, car le terreau ne doit absolument pas sécher. Suivant sa grandeur, c'est une plante qui coûte une certaine somme, c'est normal car il faut plusieurs années de culture pour avoir une azalée de bonne taille. De récentes recherches ont montré que l'azalée, dans un appartement, est une plante dépolluante car elle absorbe l'ammoniac et le formaldéhyde.

Dans le langage des fleurs en Europe, offrir une azalée montre la « joie d'aimer », au Canada, cela signifie que « vous êtes la plus belle ».

Bonne découverte.

L.V.

A travers l'histoire



La circulation qui envahit aujourd'hui la rue de l'Hôtel-de-Ville a transformé la place Numa-Droz en un carrefour stratégique. À gauche, la boutique de l'éditeur d'art Jeanne-rette et Humbert abrite aujourd'hui le restaurant des Brasseurs, derrière lequel émerge la tour de l'Hôtel des Postes, inauguré en 1896. Au centre de la photo, l'hôtel Touring masque depuis 1947 le bâtiment de l'ancien hôtel Bellevue (aujourd'hui administration de l'Etat). Photographie de A. Garcin, vers 1872, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin.



Offre d'emploi

La Direction de la culture de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Muséum d'histoire naturelle, un poste de

bibliothécaire-chargé-e de communication à 60%

qui se verra confier les tâches suivantes:

- tenue de la bibliothèque et des archives,
- gestion de la communication et de l'édition,
- recherches documentaires,
- appui au secrétariat.

Au bénéfice d'une formation reconnue **en information documentaire** ou d'un titre jugé équivalent, vous maîtrisez l'utilisation du logiciel Virtua ainsi que les outils informatiques (environnement Windows, Internet). De plus, vous êtes à l'aise en anglais et en allemand.

L'exercice de la fonction requiert le sens de l'organisation et l'esprit d'initiative.

Cette offre vous concerne-t-elle? Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **5 février 2012** à l'adresse suivante:

Direction du Muséum
d'histoire naturelle
Rue des Terreaux 14
2000 Neuchâtel

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de Mme Pascale Hess au 032 717 79 62 (du mardi au jeudi) ou pascale.hess@unine.ch

Entrée en fonction: 1^{er} avril 2012.

Lire, parler et écrire

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel se tient à disposition pour répondre à vos questions

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14 à 17 heures.

au N° de téléphone 032 717 78 20. Précisons que le Centre est fermé pendant les vacances scolaires.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Neuchâtel (Atelier BindaR Sàrl), d'un permis de construire pour la démolition d'une maison d'habitation et construction de deux bâtiments d'habitation, rue des Deurres (50), articles 10977 et 10978 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Hoirie Holzer. Les plans peuvent être consultés du 13 janvier au 13 février 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Neuchâtel (Atelier BindaR Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'une dalle pour deux places de parc, rue Emerde-Vattel 13, article 8977 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Alain Pesenti. Les plans peuvent être consultés du 13 janvier au 13 février 2012, délai d'opposition.

Demande de Madame Natacha Gagnebin, architecte à Cortaillod (ng architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation et agrandissement d'une maison familiale, chemin de Trois-Portes 57, articles 7892 et 7893 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Nathalie Antoine Nziya et Monsieur Zacharie Nziya. Les plans peuvent être consultés du 13 janvier au 13 février 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Julien Dubois, architecte à La Chaux-de-Fonds (Julien Dubois architectes SA), d'un permis de construire pour l'aménagement des combles et création d'une

lucarne, rue du Tertre 44, article 7015 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Alain Bovet. Les plans peuvent être consultés du 13 janvier au 13 février 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-François Cordey, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour le remplacement de deux lucarnes, faubourg de l'Hôpital 26, article 5619 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Rose-Marie Perrin et Monsieur Danilo Aiassa. Les plans peuvent être consultés du 13 janvier au 13 février 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin, d'un permis de construire pour la démolition d'une annexe et transformation du bâtiment, rue des Terreaux 9, article 1712 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Naef immobilier SA. Les plans peuvent être consultés du 13 janvier au 13 février 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Elections communales

La Chancellerie de la Ville de Neuchâtel informe les partis et groupements intéressés à participer aux élections communales que le délai pour déposer les listes électorales est fixé au **lundi 26 mars 2012 à 12 heures.**

Le calendrier complet est disponible sur le site internet www.neuchatelville.ch.

Echos

- Vendredi dernier, M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement a représenté les Autorités communales, lors du vernissage de l'exposition des projets du concours NumaPort.
- Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M. Olivier Arni, directeur des caves, à la présentation officielle du Non Filtré.

Concours d'aménagement d'espaces publics NumaPort

Exposition des projets

La Ville et l'Etat de Neuchâtel ont lancé en juillet dernier le concours NumaPort, portant sur le réaménagement des places Numa-Droz, Alexis-Marie Piaget, du Port et le port à Neuchâtel.

Ce concours a été lancé dans l'objectif d'obtenir des propositions visant à améliorer la relation entre le centre-ville et le lac.

Les projets sont exposés **du 14 au 27 janvier dans les anciens locaux de Globus, rue du Temple-Neuf 14.**

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 12 à 19 heures, le samedi de 10 à 17 heures.

Informations complémentaires: Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Service de l'aménagement urbain, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 60. urbanisme.neuchatel@ne.ch <http://www.urbanisme-neuchatel.ch/default.asp/1-3-411-5513-5200-5513-102-1-1/>

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 9 au 15 janvier 2012

- Température extérieure moyenne: 2.5° C.
- Degrés-jours: 122.2 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

SOS futures mamans

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

SOS futures mamans, case postale 3145, tél. 032 842 62 52.



Programme cinéma pour la semaine du 18 au 24 janvier

APOLLO 1 tél. 0900 900 920

J. EDGAR
2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au lu 20h30, sa/di 17h30, di 11h. VO angl. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h30, je, ma 20h30.
Apollo 2: VF ve 22h30, sa 23h.
Apollo 3: me au ma 14h30.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Naomi Watts.
De Clint Eastwood.

LE CHAT POTTÉ - 3D
8^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, sa/di 15h30.
Acteurs: Antonio Banderas, Selma Hayek.
De Chris Miller.

THE DARKEST HOUR - 3D
2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Emile Hirsch, Olivia Thirlby.
De Chris Gorak.

HAPPY FEET 2 - 3D
7^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 13h30.
De George Miller.

APOLLO 2 tél. 0900 900 920

L'AMOUR DURE TROIS ANS
1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, me au ve, di au ma 20h15.
Apollo 3: sa 20h15.
Acteurs: Louise Bourgoin, Gaspard Proust.
De Frédéric Beigbeder.

A DANGEROUS METHOD
5^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ve, di au ma 17h45.
Acteurs: Michael Fassbender, Keira Knightley, Viggo Mortensen.
De David Cronenberg.

HUGO - L'INVENTION DE HUGO CABRET - 3D
6^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF sa/di 15h.
Acteurs: Jude Law, Asa Butterfield, Chloe Moretz.
De Martin Scorsese.

INTOUCHABLES
12^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF di 10h45.
Bio: VF di 15h15.
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.
De Eric Toledano.

OPERA
THE ENCHANTED ISLAND
Pas de limite d'âge.
VO sa 19h.
Avec David Daniels, Plácido Domingo, Joyce DiDonato.
The Metropolitan Opera.

APOLLO 3 tél. 0900 900 920

SHAME
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ve, di au ma 20h15.
Acteurs: Michael Fassbender, Carey Mulligan, James Badge Dale.
De Steve McQueen (II).

JEUX D'ÉTÉ
1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans. VO it s-t fr/all. me au ma 18h15.
Acteurs: Armando Condolucci, Fiorella Campanella, Alessia Barela.
De Rolando Colla.

MISSION IMPOSSIBLE - PROTOCOLE FANTÔME
6^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Jeremy Renner, Tom Cruise.
De Brad Bird.

THE LADY
8^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF di 11h.
Acteurs: Michelle Yeoh, David Thewlis.
De Luc Besson.

ARCADES tél. 0900 900 920

MILLENIUM: THE GIRL WITH THE DRAGON TATTOO
1^{er} semaine. 16 ans. sug. 16 ans.
VF me au ma 17h, 20h, ve/sa 23h.
Acteurs: Daniel Craig, Rooney Mara, Christopher Plummer.
De David Fincher.

ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3
5^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Jason Lee, Justin Long.
De Mike Mitchell.

BIO tél. 0900 900 920

ET SI ON VIVAIT TOUS ENSEMBLE?
1^{er} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au sa, lu/ma 15h30, me au ma 18h, 20h15.
Acteurs: Jane Fonda, Géraldine Chaplin, Guy Bedos.
De Stéphane Robelin.

REX tél. 0900 900 920

50/50
1^{er} semaine. 12 ans. sug. 14 ans.
VF me au sa, lu/ma 15h30, je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Joseph Gordon-Levitt, Seth Rogen, Anna Kendrick.
De Jonathan Levine.

LE TABLEAU
6^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h30.
De Jean-François Laguionie.

LE PACTE
3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Nicolas Cage, Jones January, Guy Pearce.
De Roger Donaldson.

STUDIO tél. 0900 900 920

INTOUCHABLES
12^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au sa, lu/ma 15h15, me au ma 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.
De Eric Toledano.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Association Osez Dire (case postale 245, 2400 Le Locle), tél. 032 931 02 56, association d'aide aux victimes d'inceste et d'abus sexuels à Neuchâtel. E-mail: info@osezdire.com www.osezdire.com

Centre islamique de Neuchâtel (rue L.-Bourguet 14), tél. 032 725 39 66, prière, vendredi à 12h45.

Centre de loisirs, le «131» (Boine 31), tél. 032 725 47 25, lieu de rencontres et d'animation pour jeunes de 12 à 18 ans, les mercredis (14h à 18h), vendredis (16h à 18h, 20h à 23h), samedis (14h à 17h).

Centre de puériculture, consultations de puériculture de la Croix-Rouge (av. du 1^{er}-Mars 2a), tél. 032 886 886 6. Le mardi, consultation de puériculture de 10h à 11h30 à Neuchâtel. Le mercredi, consultation de puériculture à St-Blaise de 9h à 12h. Le mercredi, consultation de puériculture à Corcelles de 9h30 à 11h30.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 22 janvier

Célébration œcuménique de l'Unité à la Basilique Notre-Dame à 10h.

Sud:

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 17h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 10h, célébration œcuménique de l'Unité à la Basilique Notre-Dame. Pas de messe à St-Jean-Baptiste.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... démontage des échafaudages de la Collégiale



Terre des hommes
aide à l'enfance · Kinderhilfe · aiuto all'infanzia · child relief · www.tdh.ch

AGORA FILMS PRESENTE
UNE PRODUCTION MICRO SCOPE

MONSIEUR LAZHAR

UN FILM DE PHILIPPE FALARDEAU
AVEC FELLAG

AGORA FILMS · MICRO SCOPE · MONSIEUR LAZHAR · PHILIPPE FALARDEAU
— FELLAG · SOPHIE MELISSA · ENZO ANGILERI · DANIELLE PROULX · BRIGITTE POUPART · LOUIS CHAMPAGNE
JAMES HAMILTON · NATHALIE DOUINE · EMANUELLE BEAUGRAND-CHAMPAGNE · CONSTANCE DEMARTEL
— MONSIEUR LAZHAR · MATHIEU BEAUGRAND · SYLVAIN BELLEMAIRE · BERNARD GANDEPY · STACQUEL
— MARTIN LÉON · ERIC DAMEL · CLAUDE FAUREN · LUC DERY · JIM MURRAY
— MONSIEUR LAZHAR · EVELYNE DE LA CHENELÈRE · PHILIPPE FALARDEAU

www.monsieurlazhar.com
www.agorafilm.net

micro_scope · SODEC · TELERIP · Québec · Canada · astral · agora

29 ans et plus
PRO DU PUBLIC
PRO DU PUBLIC
PRO DU PUBLIC



Terre des hommes
aide à l'enfance · Kinderhilfe · aiuto all'infanzia · child relief · www.tdh.ch

**AVANT-PREMIERE EN FAVEUR DE TERRE DES HOMMES
MARDI 31 JANVIER A 20h AU CINEMA DES ARCADES**



La Galerie Quint-Essences apporte son soutien aux sinistrés du Japon

« On ne vous oublie pas »

La Galerie Quint-Essences expose 49 œuvres de treize artistes différents en mémoire du séisme qui a frappé en mars 2011 la ville de Fukushima au Japon. La moitié des bénéfices de l'exposition « To Japan with Love » seront reversés en faveur des sinistrés. Une manière de leur montrer « qu'on ne les oublie pas », même une année après la catastrophe. Anaïs Laurent, responsable de la Galerie Quint-Essences à Neuchâtel, explique sa démarche en faveur du peuple japonais.

D'où vous est venue l'envie de soutenir les sinistrés de Fukushima ?

J'ai une amie qui réside au Japon. Lorsque le tsunami a frappé Fukushima, je l'ai tout de suite appelée pour avoir de ses nouvelles. Par chance, elle habite à l'autre bout du pays et sa famille n'a pas été touchée par la catastrophe. Elle m'a expliqué que beaucoup de gens ont tout perdu: leur maison, leur travail et parfois même leurs proches. Un an après cette tragédie, les sinistrés n'ont pas encore tout reconstruit. Certains d'entre eux se retrouvent encore sans logement. Je souhaitais vraiment mettre sur pied cette exposition pour que les gens n'oublient pas ce qu'il s'est passé et leur viennent en aide.

Les tableaux de l'exposition ont-ils été conçus exprès pour l'occasion ?

Oui, la plupart des artistes ont créé des toiles spécialement pour cette exposition. Deux artistes, membres de l'association « Art à la cARTE » (voir encadré), ont proposé des œuvres



« Je souhaitais vraiment mettre sur pied cette exposition pour que les gens n'oublient pas ce qu'il s'est passé au Japon », explique Anaïs Laurent.

Ces gens font preuve d'une grande discipline; le moindre geste est réglé par la tradition, et les mœurs par le respect et la dignité. Le tsunami a tout chamboulé. Il montre que nous ne sommes rien face à la nature déchaînée. Après avoir perdu sa famille, son entreprise, son sens de soi, les fondations de la vie changent. Vient ensuite le temps de rechercher à nouveau la paix. Vu de l'extérieur, les Japonais ont repris leur quotidien comme si de rien n'était. Ils ne montrent pas facilement leurs émotions à autrui.

Comment allez-vous récolter des fonds ?

L'ensemble des œuvres de l'exposition est à vendre. La moitié des bénéfices ira au Japon et l'autre partie aux artistes pour leurs frais de transport. La galerie est prêtée gracieusement. Pour le moment, nous avons réuni à peu près 4'000 francs pour les sinistrés. Le tableau de Bernard Vidal, Officier des Arts et des Lettres de France, est parti en quelques minutes sur Internet. Au mois de mars, soit exactement une année après le tsunami, une vente aux enchères est prévue. Nous sommes encore à la recherche d'un commissaire-priseur qui accepterait de nous offrir ses services. Les personnes

qui souhaitent apporter leur soutien ont la possibilité de faire un don auprès de l'Association à but non lucratif « Art à la cARTE », à la Galerie Quint-Essences qui reversera tout don en même temps que les ventes.

Où ira cet argent précisément ?

Nous ne souhaitons pas simplement donner cet argent à la caisse générale d'une ONG suisse. Nous recherchons une organisation qui travaille

déjà sur le terrain au Japon pour des besoins bien précis. Nous n'allons pas distribuer ces fonds n'importe où, car les cas d'abus sont nombreux.

Je vais également envoyer à mon amie la poète japonaise, Shizue Ogawa, le livre de l'exposition qui contient des photographies de chacune des œuvres, ainsi que les poèmes (haikus) que j'ai rédigés en anglais pour chacun des tableaux. C'est un autre moyen de montrer aux Japonais que nous ne les oublions pas.

Anne Kybourg

« To Japan with Love »: mardi de 14 à 18 heures et du mercredi au samedi de 9h30 à midi et de 14 à 18 heures à la Galerie Quint-Essences, rue du Neubourg 20 à Neuchâtel. Renseignements par téléphone au 079 255 03 08.



qu'ils jugeaient appropriées pour le thème du Japon. L'exposition présente ce pays avant, pendant et après la catastrophe. Les treize artistes, provenant notamment d'Algérie, de France, du Pérou, de la Suède et des États-Unis, se sont tous exprimés à leur manière.

Le peuple japonais menait une vie paisible et sereine avant la catastrophe.



Un havre de paix

La Galerie Quint-Essences s'est installée il y a deux ans à la rue du Neubourg 20 à Neuchâtel. Chaque mois, elle y propose une nouvelle exposition dédiée à un artiste contemporain. L'Association « Art à la cARTE » a vu le jour en 2008 pour permettre de financer différents projets. « L'association permet à un artiste en herbe, d'ici ou d'ailleurs, de monter une première exposition gratuitement. En échange, l'artiste s'engage à reverser la somme prêtée lorsqu'il aura vendu ses œuvres, ce qui permet de financer une autre exposition », indique Anaïs Laurent, galeriste. Outre les expositions, la galerie propose tous les samedis entre 15 et 17 heures une animation « art-thé ». Le

public peut y discuter d'art tout en savourant de délicieux gâteaux accompagnés d'une tasse de thé. Chaque mois, Quint-Essences accueille également différents musiciens qui se produisent dans une ambiance intimiste. Le prochain concert aura lieu jeudi 26 janvier à 20 heures avec un groupe de cinq étudiants du Conservatoire de musique neuchâtelois. En cette nouvelle année 2012, la galerie va ouvrir un « Itsy Bitsy English Tea Room » pour permettre aux férus d'art et d'anglais de pratiquer la langue de Shakespeare autour d'une tasse de thé à raison de trois fois par semaine. Programme complet des activités de la galerie Quint-Essences sur www.galerie-quint-essences.ch.